Image not found or type unknown

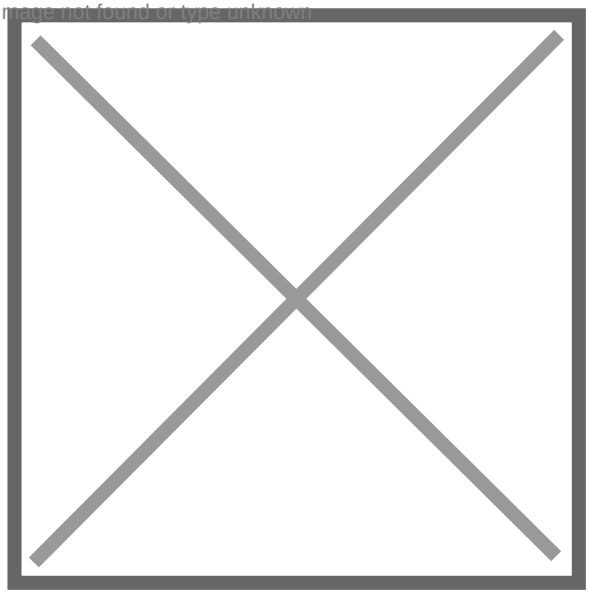

Revente de vêtements sur internet

Par **quentinmgc**, le **19/06/2008** à **15:32**

Bonjour, je vais créer une société de vente de vêtements de marque sur Internet et en particulier des polos. J'ai plusieurs questions en rapport avec cette activité:

- Dois-je m'assurer de l'honnêteté du grossiste qui me vends les stocks, c'est-à-dire est-ce que le grossiste s'est procuré la marchandise de manière légale ?
- Dois-je déclarer mon activité à la marque des vêtements que je vais vendre ?
- Puis-je vendre les vêtements au prix que je souhaite ? Je pose cette dernière question car généralement, tous les magasins proposent des tarifs identiques pour des mêmes produits.

Merci pour votre disponibilité.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés